

Nomenclature de la *Loi sur les impôts du Québec*¹ (L.I.)

Français	Nomenclature utilisée	Exemple	Désignation ²
PARTIE	Chiffre romain en majuscule	I	« <i>La partie I de la Loi sur les impôts...</i> »
Livre	Chiffre romain en majuscule	III	« <i>Le livre III de la partie I de la Loi sur les impôts...</i> »
Titre	Chiffre romain en majuscule	III	« <i>Le titre III du livre III de la partie I de la Loi sur les impôts...</i> »
Chapitre	Chiffre romain en majuscule	II	« <i>Le chapitre II du titre III du livre III de la partie I de la Loi sur les impôts...</i> »
Section	Chiffre romain en majuscule	II	« <i>La section II du chapitre II du titre III du livre III de la partie I de la Loi sur les impôts...</i> »
Article	Chiffre arabe	99	« <i>L'article 99 de la Loi sur les impôts...</i> »
Alinéa	Un « saut de paragraphe » à l'intérieur de l'article	99.1 premier alinéa, paragraphes a), b) et c) deuxième alinéa, paragraphes a), b), c), d) et e)	<p>L'article 99.1 est l'article suivant de l'article 99, il ne fait pas partie de la nomenclature détaillée de ce dernier.</p> <p>« <i>Le deuxième alinéa de l'article 99.1 de la Loi sur les impôts...</i> »</p> <p>L'article 99 comprend pour sa part qu'un seul alinéa.</p>
Paragraphe	Lettre minuscule suivi d'une parenthèse fermée	f)	« <i>Le paragraphe f) du premier alinéa de l'article 99 de la Loi sur les impôts...</i> »
Sous-paragraphe	Chiffre romain en minuscule suivi d'un point	i.	« <i>Le sous-paragraphe i. du paragraphe f) du premier alinéa de l'article 99 de la Loi sur les impôts...</i> »
Sous-paragraphe ³	Chiffre arabe suivi d'un point	2.	« <i>Le sous-paragraphe 2. du sous-paragraphe i. du paragraphe f) du premier alinéa de l'article 99 de la Loi sur les impôts...</i> »

¹ *Loi sur les impôts du Québec*, L.R.Q. ch. I-3

² Cette désignation devrait être utilisée, entre autres, par un étudiant qui désigne une disposition fiscale dans le cadre de son travail de recherche (l'essai).

³ Il peut y avoir parfois 2 niveaux de sous-paragraphe.

